

# Les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, au cœur de l'éducation en français au Manitoba



Arrivée des premières sœurs des SNJM au Manitoba en 1874,  
accueillies par les sœurs Grises.

1874-2014



Toutes les photos de ce publi-reportage proviennent des Archives de la Société historique de Saint-Boniface et SNJM



# L'éducation avant tout



**En 140 ans de présence au Manitoba, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont démontré à maintes reprises leur passion pour l'éducation, une passion qui s'est même souvent avérée à l'avant-garde.**

Fondée en 1844 à Longueuil, au Québec, par la Bienheureuse Marie-Rose Durocher pour répondre aux besoins en éducation des filles en milieu rural québécois, la congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) a été appelée en 1874 à venir œuvrer au Manitoba.

« Les sœurs des SNJM sont arrivées au Manitoba à la demande de l'évêque, Monseigneur A. Taché, pour une mission d'éducation, raconte sœur Léonne Dumesnil, SNJM. À cette époque, le diocèse était d'une grandeur extraordinaire et l'évêque demandait une école catholique anglaise car il avait peur que les parents choisissent des écoles d'autres religions.

Les sœurs Grises enseignaient à la Maison Sainte-Marie dès 1869, mais leur mission première, c'était plutôt les soins de santé. Avec l'école, elles étaient débordées, donc l'évêque a fait appel à la congrégation des SNJM qui a pris la direction de l'école en 1874. Aujourd'hui, l'Académie Saint-Marie est la seule institution scolaire restante des sœurs des SNJM.

## Le français dans le cœur

Si les sœurs des SNJM avaient été appelées au Manitoba d'abord pour enseigner en anglais, elles n'ont cependant pas oublié leurs racines francophones. « Les sœurs donnaient aussi des cours en français, séparés de l'anglais, indique sœur Mary Gorman, SNJM. Et quand on recevait de la grande visite, on avait toujours un discours en anglais et un en français. »

En 1976, la première Académie Sainte-Marie était déjà devenue trop petite. Plus tard, les sœurs des SNJM sont appelées à assurer l'éducation au rural où l'enseignement s'y donne en français.

« On est arrivées à Saint-Pierre-Jolys en 1886, mentionne sœur Léonne Dumesnil. C'était la première école française en dehors de la ville. Selon l'abbé J. M. Jolys, la fondation de Saint-Pierre fut pour la communauté une œuvre de pur dévouement car on donnait aux sœurs strictement juste de quoi les empêcher de mourir de faim. »

Sœur Laura Gosselin, SNJM, précise qu'« il y avait déjà trois petites écoles à Saint-Pierre-Jolys, mais tous les enfants ne pouvaient pas les fréquenter car elles manquaient de place. De plus, l'enseignement y était très rudimentaire. Le curé francophone de Saint-Pierre-Jolys voulait donc des religieuses pour enseigner à tous les jeunes de sa paroisse ».

Les sœurs des SNJM ont aussi enseigné à Saint-Jean-Baptiste en 1895, Sainte-Agathe en 1899 et Somerset en 1952.



La Bienheureuse Marie-Rose (Eulalie Durocher), fondatrice de la congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

## Le français envers et contre tout

C'est lorsque l'enseignement du français a été toléré en 1890 au Manitoba puis interdit en 1916, que l'apport des sœurs des SNJM à l'éducation en français au Manitoba a été l'un des plus grands.

« Ce qu'on a apporté au Manitoba en éducation en français, c'est tout là car on a toujours continué à enseigner le français clandestinement, affirme sœur Léonne Dumesnil. En 1890, il était possible, si 25 parents le demandaient, d'enseigner la classe de religion en français. »

Sœur Laura Gosselin ajoute que « c'était notamment important dans le milieu rural car ils étaient presque tous Canadiens-Français donc ils avaient à cœur d'être éduqués dans leur langue ».

C'est donc grâce à plusieurs communautés religieuses, dont les sœurs des SNJM, qu'il existe au Manitoba des régions rurales toujours francophones ou bilingues aujourd'hui.



*L'éducation de la foi requiert de nous un engagement concret dans la promotion de la justice.*

*Interrogées par l'Évangile et par les besoins de la société, nous unissons nos efforts à ceux des personnes qui nous entourent pour aider les peuples à obtenir des conditions de vie plus équitables et plus conformes à la dignité humaine.*

Constitutions n° 13-14

De gauche à droite : sœur Laura Gosselin, sœur Mary Gorman et sœur Léonne Dumesnil.



## Au-delà des écoles manitobaines

Élèves de l'Académie Sainte-Marie en 1874. 1. Bertha Barclay. 2. Agnes Mulligan. 3. Carrie McKeagney. 4. Lizzie Barclay. 5. Mary Jane Mulligna. 6. Maude Street. 7. Eulalie Hamelin. 8. Jane McKay. 9. Minnie Begg. 10. Alivina Lemay. 11. Emma Monchamp. 12. Mary Inkster. 13. Alberta Wood. 14. Lizzie Gerrie. 15. Ellen Inkster. 16. Alice McPhillips. 17. Minnie Barclay. 18. Josephine Vennes. 19. Philomene Beaupre. 20. Lillie Power. 21. Grace Gerrie. 22. Melanie Racette. 23. Fanny Barclay. 24. Louise Hamelin.

Finalment, quand le français a été petit à petit réintégré dans les salles de classe dans les années 1960-1970, d'abord pour une heure, les sœurs des SNJM ont dû adapter leur enseignement du français. En effet, « les programmes scolaires n'existaient plus en français quand on a recommencé à enseigner officiellement en français dans les années 1960-1970! », se souvient sœur Léonne Dumesnil.

De plus, les sœurs des SNJM ont joué un rôle important dans le développement de l'immersion française au Manitoba. D'une certaine façon, elles géraient déjà une école d'immersion avant l'immersion! L'école paroissiale du Sacré-Cœur à Winnipeg, que les sœurs dirigeaient depuis 1905, offrait déjà des cours en français à une population francophone qui vivait dans un quartier anglophone. Ce sera la première école d'immersion au Manitoba, en 1973.

### « Du potentiel à valoriser

Enfin, les sœurs des SNJM ont été pionnières dans l'éducation des filles. C'était d'ailleurs la raison première de la création de la congrégation. « Dans les années 1930, on a offert des cours universitaires et commerciaux aux filles. C'était une innovation extraordinaire! », se réjouit sœur Léonne Dumesnil.

En plus de leurs élèves, les sœurs SNJM ont aussi pris soin de toujours s'éduquer elles-mêmes en parallèle. « On a pris des cours du soir ou pendant l'été, se souvient sœur Léonne Dumesnil. Si on voulait que d'autres puissent recevoir une éducation universitaire, il fallait bien nous éduquer nous-mêmes! La formation continue a donc toujours été fortement encouragée chez les sœurs des SNJM, et pas seulement dans le domaine de l'éducation formelle. »

Aujourd'hui, les sœurs des SNJM ne sont plus aussi présentes dans les écoles. Des 42 sœurs actuellement au Manitoba, seules deux sont encore dans l'enseignement, l'une à Kenora,

l'autre à l'école paroissiale Saint-Gérard à Winnipeg, et la seule école sur laquelle la congrégation garde encore un droit de regard est l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg.

Pour autant, elles n'ont pas abandonné leur mission initiale d'éducation! « Nous sommes dans la communauté des SNJM parce que nous répondons à un appel et à une mission de développer la personne humaine complète, ce qui passe par les salles de classes et là où nous sommes présentes aujourd'hui », conclut sœur Léonne Dumesnil.



Les sœurs des SNJM enseignent dans les écoles paroissiales.

Le concile Vatican II, en 1962, a apporté aux communautés religieuses de grands changements, à la fois dans leur façon d'être, comme leurs vêtements. C'est après 1962 que les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) ont commencé à réaliser leur mission éducative en dehors des seules salles de classe.

« Depuis ce temps, nous répondons à un appel à de nouvelles formes de collaboration au niveau diocésain et paroissial; entre autres, la pastorale, la catéchèse, les sessions liturgiques, les visites aux malades, les conseils de pastorale, la liturgie pour enfants, l'éducation de la foi des adultes, indique sœur Léonne Dumesnil. Nous collaborons aussi à la promotion de la justice auprès des prisonniers, des personnes réfugiées, des sans abri, des enfants de la rue, et nous sommes engagées à agir en ce qui concerne les droits des femmes en luttant contre la traite humaine. »

Par ailleurs, les sœurs des SNJM ne sont pas que présentes au Québec et au Manitoba. En fait, en plus de 170 ans d'existence comme congrégation, les sœurs des SNJM ont œuvré au Grand Nord et dans plusieurs provinces canadiennes et États américains.

« Notre première expansion majeure a été en Oregon en 1859, raconte sœur Mary Gorman, SNJM. 12 sœurs sont parties sur 72. » Puis en 1931, des sœurs des SNJM sont appelées en mission au Lesotho et au Japon.

« C'est une sœur de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba qui a fondé notre congrégation au Lesotho!, signale sœur Léonne Dumesnil. De même, une sœur du Manitoba a été envoyée au Japon en 1933. » Des sœurs manitobaines ont aussi été envoyées au Brésil en 1962 et en Haïti en 1978.

# Place aux arts

# Pionnières



Groupe de musiciennes et leurs enseignantes de l'Académie Sainte-Marie en 1896.



Armelle Molin (née Lagacé).



Sœur Agathe Dorge.

**Les arts et la musique ont toujours tenu une grande place dans les écoles des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Une ancienne élève se souvient.**

Diplômée de l'école de Saint-Jean-Baptiste dirigée par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) en 1956, la Franco-Manitobaine Armelle Molin se souvient des cours de sœur Agathe Dorge, notamment en musique.

« Sœur Agathe savait motiver ses élèves!, lance-t-elle. Elle a beaucoup travaillé pour valoriser l'enseignement de la musique. Grâce à elle, je suis devenue enseignante de musique pendant plus de 30 ans, et mes enfants et petits-enfants ont tous touché à la musique. »

Armelle Molin précise que « le secteur de musique était à part dans tous les couvents des sœurs des SNJM. C'était pour les parents qui souhaitaient offrir un petit extra à leur fille pour un coût très minime. Mais pendant la journée, on pouvait sortir de la classe pour travailler le piano. On ne se rendait pas compte de l'opportunité qu'on avait! »

Au couvent de Saint-Jean-Baptiste, Armelle Molin se remémore « au moins quatre pianos. Les couvents des sœurs des SNJM étaient reconnus pour leurs secteurs de musique », affirme-t-elle.

Quant à l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg, « il y avait tout un couloir de salles avec 23 pianos », raconte la sœur Mary Gorman, SNJM.

Sœur Léonne Dumesnil, SNJM, confirme que « dans toutes nos écoles, il y a eu de la musique et des arts, que ce soit à Saint-Pierre-Jolys, Winnipeg ou Sainte-Agathe. On mettait un accent particulier sur la musique. De 1890 à 1896 au rural, on a même monté des concerts pour collecter des fonds car on ne recevait plus de financement du gouvernement. »

Toujours en musique, les sœurs des SNJM accordaient aussi beaucoup d'importance au chant. « Le chant était enseigné accompagné par le piano, raconte sœur Laura Gosselin, SNJM. Toutes nos écoles ont toujours eu de grandes chorales avec des programmes très élaborés, notamment les Académies Sainte-Marie et Saint-Joseph à Saint-Boniface. »

« Les sœurs des SNJM avaient un tel amour pour la musique, un tel enthousiasme qu'on est plusieurs à avoir fini nos études en musique et fait de la musique nos carrières », conclut Armelle Molin.

Les autres formes d'art n'étaient toutefois pas oubliées. « On a aussi ouvert un studio de peinture à l'Académie Saint-Joseph en 1939, ajoute sœur Léonne Dumesnil. C'était rare à l'époque! »

Les arts dramatiques font également partie de l'enseignement des sœurs des SNJM. Aujourd'hui encore, l'Académie Sainte-Marie possède un couloir entier dédié au théâtre et à la musique incluant une salle avec une réplique à taille réelle au sol du théâtre de l'école pour faciliter les répétitions.



Pièce de théâtre *Le Manoir en liesse* lors du Festival de la bonne chanson en 1953.

**Dès leur fondation, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont cru dans le potentiel des femmes. Elles n'ont jamais cessé de poursuivre dans cette voie.**

« Quand notre congrégation a été fondée, l'éducation des filles n'était pas encouragée, raconte sœur Léonne Dumesnil des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM). Les femmes n'avaient pas de collège, seulement les hommes. Mais notre fondatrice avait compris que si les femmes étaient éduquées, toute la société en profiterait! »

Les sœurs des SNJM ont en effet toujours laissé la place belle aux jeunes filles, allant même souvent à l'avant-garde de leur époque.

En plus des cours ménagers, elles ont notamment offert aux filles des cours universitaires, « une innovation extraordinaire! », s'exclame sœur Laura Gosselin, SNJM. Des membres d'autres congrégations venaient même assister à nos cours universitaires ». Sœur Mary Gorman, SNJM, précise d'ailleurs que « dans les années 1930, les femmes n'avaient aucun autre collège jusqu'en Colombie-Britannique ».

Après 1925, les élèves filles de l'Académie Saint-Joseph ont notamment eu accès pour la première fois à un laboratoire de chimie et physique. « Plusieurs filles ont ensuite étudié en ingénierie grâce à ça, souligne sœur Mary Gorman. Et souvent, elles étaient les seules filles de leur classe à l'université! »

À partir des années 1930, les élèves filles des sœurs des SNJM ont aussi pu suivre le tout premier cours commercial pour les femmes, qui incluait notamment dactylographie, sténographie, arithmétique, tenue de livres ou encore comptomètre.

« C'était un moment important car grâce à ce cours commercial, ces filles pourraient avoir de très bons postes de bureau après leurs études, se réjouit sœur

Léonne

les emba  
Lillian J  
commen  
Joseph.  
cours éta  
précise-t  
époque,  
qu'ensei  
commen  
carrière!

Elle se sc  
très serré  
11 en 12  
avaient c

À 80 ans-  
regrette p  
des SNJM  
gouverne  
d'Éducat  
administ  
Boniface  
appris da  
je suis t  
organisée  
bagage éc

Elsie d'E  
commerc  
elle a ens  
« Les so  
merveille  
réorienté  
mais bea  
longues c

Sœur Léo  
sœurs des  
femmes c  
de la plac

## L'immersion

**L'arrivée de l'immersion en 1973 a été un tournant important dans l'enseignement en français au Manitoba. Les sœurs des SNJM étaient présentes.**

Depuis 1905, les sœurs des SNJM se succèdent à la direction de l'école paroissiale Sacré-Cœur pour la population francophone de Winnipeg. Cependant, dans les années 1968 à 1973, la population écolière francophone du quartier de l'école diminue beaucoup. La population portugaise voulant une école catholique augmente quant à elle. De plus, plusieurs familles anglophones choisissent d'envoyer leurs enfants dans cette école à cause de son enseignement en français. Cependant, le coût pour le maintien de l'école est plus que les paroisses peuvent se payer.

À la même époque, la Loi scolaire pour l'enseignement en français dans les écoles manitobaines change radicalement au point où un groupe de parents anglophones approche les parents et paroissiens de l'église Sacré-Cœur et les encourage à approcher le conseil scolaire de la Division scolaire Winnipeg No. 1 à louer leur établissement et à leur passer la direction. Après plusieurs années de négociations, le projet est finalement accepté.

L'école Sacré-Cœur offrira alors un programme d'étude en français pour les anglophones, connu sous le nom de *Home Language Switch Program* et plus tard, Immersion.

Les recherches se  
direction à cette  
employée de ce co  
souvent sœur Léo  
de l'administrati  
pour cet emploi. J'  
mes plans, mais  
discussion avec n  
demande parce qu  
que les sœurs des  
l'éducation en fra  
Maintenant, l'ens  
fierté, quel heureu

Très vite, l'imme  
Winnipeg. « En l  
craquer donc les  
nouvelle école, a  
J'étais directrice  
ouvrait une autre  
Winnipeg. J'en ai  
Ancien élève de l'  
manitobain Paul  
souvenirs de ses a  
1980-1990.

« J'ai connu sœur  
seulement un an  
mais elle était telle  
souviens encore  
d'ailleurs gardé ur  
chicane toujours p  
d'école, j'avais ma  
avait dû me recon

# ...res pour les femmes

oms  
ntiel  
de

Léonne Dumesnil. Parfois, des entreprises venaient les embaucher avant même la fin du cours! »

Lillian LaFlèche (Devriendt) a suivi ces cours commerciaux de 1950 à 1952 à l'Académie Saint-Joseph. « C'était l'une des premières années où le cours était offert sur trois ans, de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, précise-t-elle. Avant, c'était juste un an. À cette époque, les femmes ne pouvaient devenir qu'enseignantes ou religieuses, alors ce cours commercial, ça permettait de faire une autre carrière! »

Elle se souvient de sa classe comme d'« une famille très serrée. On était 20 en 10<sup>e</sup> année, 21 en 11<sup>e</sup> puis 11 en 12<sup>e</sup> car certaines étaient parties travaillé ou avaient changé de programme ».

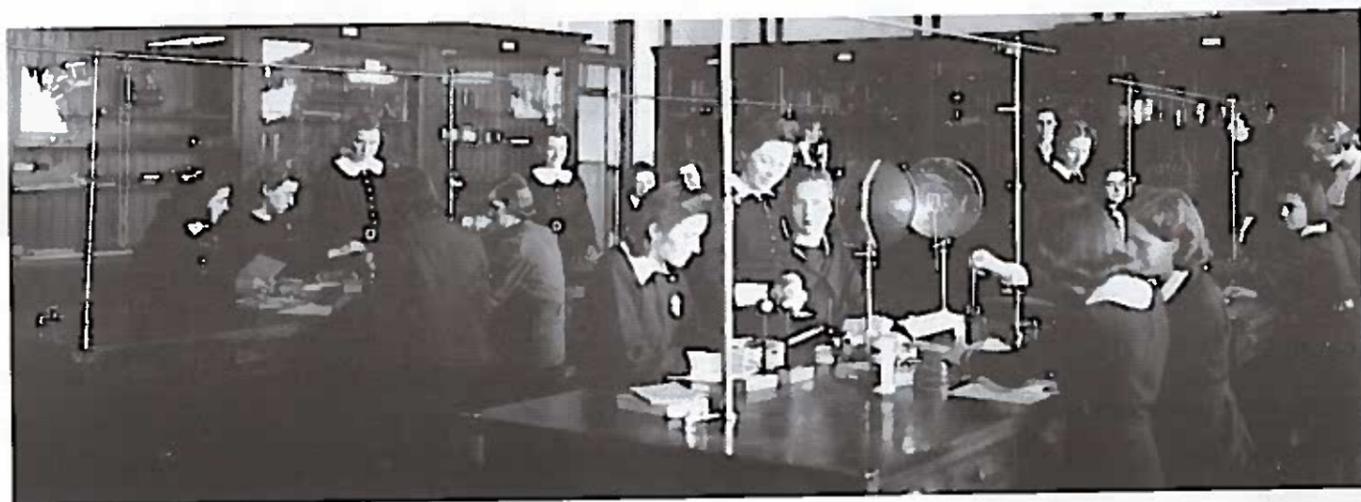
À 80 ans aujourd'hui, Lillian LaFlèche (Devriendt) ne regrette pas avoir suivi le cours commercial des sœurs des SNJM. « Après le cours, j'ai travaillé pour le gouvernement du Manitoba au département d'Éducation, puis 35 ans comme secrétaire administrative à la Division scolaire de Saint-Boniface, et tout le long j'ai réutilisé ce que j'avais appris dans ce cours!, affirme-t-elle. Grâce aux sœurs, je suis notamment devenue quelqu'un de bien organisée. Et j'étais souvent complimentée pour mon bagage éducatif. »

Elsie d'Eschambault a aussi été diplômée du cours commercial à l'Académie Saint-Joseph, en 1955, mais elle a ensuite changé de voie pour devenir infirmière. « Les sœurs des SNJM étaient des enseignantes merveilleuses, se souvient-elle. J'ai choisi de me réorienter et elles m'ont aidé à faire ce changement, mais beaucoup d'autres filles ont ensuite fait de longues carrières dans le commerce. »

Sœur Léonne Dumesnil insiste toutefois que « les sœurs des SNJM ne faisaient pas seulement place aux femmes qui visaient un degré universitaire. On avait de la place pour toutes les femmes! »



Cours commercial à l'Académie Sainte-Marie.



Laboratoire de chimie et de physique à l'Académie Saint-Joseph.

# ersion : un tournant important

Les recherches se font alors pour trouver une direction à cette nouvelle école. « J'étais une employée de ce conseil scolaire depuis deux ans, se souvient sœur Léonne Dumesnil. J'ai reçu un appel de l'administration pour me demander de postuler pour cet emploi. J'ai répondu que ce n'était pas dans mes plans, mais que j'allais y réfléchir. Après discussion avec mes supérieures, j'ai soumis ma demande parce qu'il y avait une continuité avec ce que les sœurs des SNJM avaient contribué pour l'éducation en français au temps où il était interdit. Maintenant, l'enseignement pouvait se faire avec fierté, quel heureux revirement! »

Très vite, l'immersion prend de l'ampleur à Winnipeg. « En 1975, l'école était déjà pleine à craquer donc les parents ont demandé une nouvelle école, affirme sœur Léonne Dumesnil. J'étais directrice des deux. Ensuite, en 1984, on ouvrait une autre école d'immersion au nord de Winnipeg. J'en ai pris la direction jusqu'en 1987. »

Ancien élève de l'école du Sacré-Cœur, l'avocat manitobain Paul Hesse garde de très beaux souvenirs de ses années d'école dans les années 1980-1990.

« J'ai connu sœur Dumesnil directrice pendant seulement un an, quand j'étais en maternelle, mais elle était tellement chaleureuse que je m'en souviens encore très bien!, assure-t-il. On a d'ailleurs gardé un peu contact depuis et elle me chicane toujours parce qu'à ma première journée d'école, j'avais manqué l'autobus scolaire et elle avait dû me reconduire chez moi! »

Quant aux cours, ils étaient « excellents, affirme-t-il. On avait des enseignants qui avaient vraiment le français comme langue maternelle et ça nous a beaucoup aidés. C'est d'ailleurs entre autres pour la qualité de l'enseignement que mes parents m'ont inscrit là-bas, ainsi que par habitude car je suis le benjamin de la famille et tous mes frères étaient passés au Sacré-Cœur avant moi ».

Il précise qu'au temps de ses frères aînés, l'école du Sacré-Cœur était alors la seule option d'immersion, quelque chose en quoi « mes parents croyaient beaucoup. Ils voulaient que leurs enfants parlent plusieurs langues. On a aussi appris l'allemand car mon père est né en Allemagne. C'était important pour eux ».

Aujourd'hui, Paul Hesse est reconnaissant envers l'école du Sacré-Cœur pour l'éducation bilingue qu'il y a reçue. « J'ai fait le choix de continuer en français au présecondaire, mais aussi d'aller travailler quelques mois à Paris avec un Permis Vacances Travail grâce au Sacré-Cœur, confie-t-il. J'ai aussi choisi Montréal pour mes études de droit. Je n'aurais pas pu sans l'immersion.

« Et un été, j'ai obtenu un emploi totalement bilingue de guide parlementaire à Ottawa. Ça aurait été impossible pour moi si je n'avais pas étudié en immersion au Sacré-Cœur! Le Sacré-Cœur m'a fait aimer le français et m'a donné les outils pour faire des choix dans ma vie », conclut-il.



Maître Paul Hesse.

Sœur Léonne Dumesnil.

# L'éducation contre vents et marées



Élèves de la 7<sup>e</sup> année de l'Académie Saint-Joseph avec sœur Marie Archange en 1917.

Au Manitoba, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie sont à l'éducation ce que les Sœurs Grises sont aux services sociaux et de santé. Le Manitoba français a plus particulièrement bénéficié de leur engagement professionnel et identitaire. 140 ans plus tard, à l'heure de la réflexion, des souvenirs et des remerciements, on constate que ces pionnières ont servi, et continuent de servir, dans la discrétion et le professionnalisme, à la mesure des besoins des communautés dans lesquelles elles ont choisi de s'intégrer. Leur histoire est inscrite dans les plis de l'Histoire de la province, certes, mais elle est surtout tissée serrée dans celle du Manitoba français.

## ☛ Quatre semences de foi

Le 24 août 1874, quatre religieuses de l'ordre des Saints Noms de Jésus et Marie (SjNM) débarquent de l'*International*, à Winnipeg qui reçoit, cette année-là, le statut de ville. Immédiatement, elles vont saluer M<sup>re</sup> Alexandre-Antonin Taché, à l'archevêché à Saint-Boniface, et se logent chez les Sœurs de la Charité, qu'elles vont remplacer. Deux jours plus tard, elles entament, à la *St. Mary's Academy*, 140 ans voués à l'éducation des jeunes filles.

En 1874, elles enseignent dans le cadre de la loi scolaire, qui prévoit un système confessionnel bilingue mais, en 1890, tout bascule : le français est banni des textes de lois et des tribunaux. Dans les écoles, l'enseignement en français est permis, là où le nombre le justifie, et le catéchisme doit attendre 15 h 30 pour reprendre sa place. Certains catholiques choisissent alors d'avoir des écoles privées, plutôt que de se plier.

Du côté francophone, en avril 1898, les SjNM, qui remplacent les sœurs Grises, ouvrent l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface, avec 117 élèves. L'année suivante, l'Académie abrite les premiers cours de l'École normale bilingue, en attendant la construction d'un édifice, au coin des rues Masson et Aulneau.

Cependant, en 1916, trois événements simultanés frappent le Manitoba français : dans un élan impérialiste, le gouvernement provincial impose la scolarité obligatoire et abolit ce qui reste de l'enseignement dans toute autre langue que l'anglais. De son côté, répondant aux demandes irlandaises, le Vatican ampute le diocèse de Saint-Boniface de la moitié de son territoire, de ses écoles, de ses congrégations et crée le diocèse anglophone de Winnipeg.

Les écoles francophones rejoignent alors le système public et les élèves conservent leurs religieuses enseignantes. Pour appuyer ce personnel, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, fondée, elle aussi, en 1916, met en place un

mouvement de résistance à la loi scolaire : le français sera enseigné en cachette. Pour y arriver, les francophones utilisent un article de la loi qui permet, lorsque 25 élèves sont catholiques, d'avoir une institutrice catholique, donc, sous-entendu francophone.

Rapidement, le processus est rôdé avec la complicité des commissions scolaires, de l'Association et, aussi, il faut le reconnaître, du sous-ministre de l'Éducation du Manitoba, Robert Fletcher. Confrontés à des situations difficiles à cause de la scolarité obligatoire, Fletcher et ses fonctionnaires sont reconnaissants à l'Association, puisque l'objectif principal est atteint : les enfants sont scolarisés. Pour que cette entente cordiale soit respectée, il est entendu que toutes les enseignantes doivent posséder leurs diplômes en bonne et due forme.

L'Association a sous sa responsabilité morale 258 enseignantes, dont 78 religieuses. Ce sont ces enseignantes qui doivent contourner les inspecteurs plus pointilleux et qui, dans certains cas, suivent, de très près, la trace de cours en français. Là encore, le bon sens gagne et, en cas de conflit, les visites des inspecteurs aboutissent à des réprimandes, mais pas de licenciement.

En 1937, M<sup>re</sup> Émile Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface vante devant tout le Canada français 20 ans de succès de l'Association : les 52 677 francophones du Manitoba contrôlent 150 des 2 050 municipalités, avec 450 commissaires scolaires sur 6 150, 165 écoles dans 47 paroisses, pour un total de 7 952 élèves, dont 4 000 environ ont pour enseignantes, des religieuses.

Par contre, Yelle est discret en ce qui concerne les principales chevilles ouvrières de ces réussites : en effet, c'est à partir de l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface que vont être lancés les programmes de français qui, avec le temps, seront adoptés par le gouvernement provincial. Ce tour de force, l'Association le doit à trois membres des SjNM qui, l'une après l'autre, façonnent un curriculum en français, parallèle à celui du gouvernement, tout en étant en cohérence étroite avec les objectifs de la Résistance, énoncés en mars 1916.

## ☛ Trois femmes exceptionnelles

La première directrice de l'Académie Saint-Joseph, sœur Marie-Clémentine (née Marie-Louise Bernier) laisse peu de traces publiques. Son décès en décembre 1934 est mentionné, sans photo, dans un petit entrefilet, le mois suivant, dans *La Liberté*. Pourtant, elle œuvre pendant 25 ans à l'Académie et, surtout, elle donne le ton. En effet, elle est à la barre, lorsque les lois abolissant le français sont approuvées, et elle les reçoit de plein fouet. De 1916 à 1923, l'animosité publique est forte autour des écoles catholiques francophones urbaines, même si elles relèvent d'une commission scolaire.



Institut et Collège St. Joseph,  
St. Boniface.

Sœur Marie-Clémentine doit composer avec des adversaires tenaces, dont deux d'entre eux, des avocats, entrent à l'Académie, sans y être invités. Ils se promènent de salle en salle, « afin de prouver que l'Académie est en contravention avec quelques-uns des articles de la loi scolaire ». Les accusations portent sur l'enseignement en français et sœur Marie-Clémentine ne perd pas son sang-froid : elle répond que « le français aide à mieux enseigner l'anglais », ce qui évidemment fâche ses accusateurs.

Elle ouvre grand les portes de l'Académie aux différents congrès organisés par l'Association, faisant de son institution une maison ouverte à toute la communauté enseignante francophone. Son caractère fort, « son énergie virile » et sans compromis lui permettent de former son successeur.

Originnaire de l'Ontario, Delphine Beuglet entre en religion à l'âge de 19 ans, et prend le nom de sœur Luc d'Antioche et, à partir de 1900, elle est le bras droit de sœur Marie-Clémentine. Elle accumule les diplômes : baccalauréat, maîtrise en arts de l'Université du Manitoba, et docteur en philosophie de l'Université de Chicago.

Grâce à sa soif de savoir, l'Académie Saint-Joseph se développe considérablement sous son *leadership* et devient l'un des établissements les plus importants de la province : le nombre d'élèves s'élève à 1 100, en 1934, et à 2 000, en 1935.

Grâce à sœur Luc d'Antioche, l'Académie reçoit le titre d'Institut collégial Saint-Joseph et, en 1936, nouvelles avancées : l'Institut est affilié à l'Université du Manitoba, et devient la section féminine du Collège de Saint-Boniface, sous le nom de l'Institut et Collège Saint-Joseph.

En 1941, sœur Luc d'Antioche a une influence incalculable au Ministère de l'Éducation et, lorsqu'elle est nommée directrice provinciale des études des SNJM, elle façonne des outils de formation et pédagogiques, qui permettent d'offrir un enseignement uniforme et de qualité, quelle que soit l'école ou la région. Très diplomate, elle appuie la Commission scolaire de Saint-Boniface et son président, Joseph A. Marion. À sa demande, elle organise des banquets à l'Académie, où elle reçoit des représentants gouvernementaux : une façon comme une autre d'amadouer les éléments mécontents.

De plus, alors que les restrictions gouvernementales contre l'enseignement du français sont relâchées, elle met au point un programme d'études, la *French Option*, pour enfants non francophones, et qui est accepté par le ministère : un programme d'immersion française avant l'heure, en quelque sorte. Ce curriculum contient les bases d'études classiques que des écoles de France ou du Québec pourraient envier. Qu'on en juge par celui de 1957-1958, des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années :

*Littérature française : Pascal, Corneille, Boileau, Bossuet, La Fontaine, Molière, Racine, Mme de Sévigné, La Bruyère, et Fénelon, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, André Chénier, Mme de Staël, Chateaubriand, Victor Hugo, Lamartine, Lacordaire, Alfred de Vigny ou Alfred de Musset, Louis Veillot, Flaubert ou Zola, Leconte de Lisle, ou J. M. de Heredia, Sully Prud'homme ou François Coppée, et Verlaine.*

*Drame : Esther de Racine, Polyucte ou Le Cid de Corneille ; La Fille de Roland, Henri Bornier ou L'Aiglon d'Edmond Rostand.*

On y trouve aussi des exercices de rédaction, avec des lettres, des rapports ou de la composition.

Les auteures de ces textes, Jacqueline Blay et Camille Harper, désirent remercier sœur Léonne Dumesnil et sœur Laura Gosselin, qui ont facilité l'accès aux archives de la Congrégation, ainsi qu'à la thèse de maîtrise de sœur Françoise Carignan « La congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et son apport à l'enseignement du français au Manitoba », 1958, Université du Manitoba.

En avril 1948, l'Académie célèbre ses 50 ans, tout comme sœur Luc d'Antioche qui, elle, fête son propre Jubilé d'or et même le *Free Press* la célèbre. Elle est unanimement saluée par des invités de marque : le premier ministre, le lieutenant-gouverneur, le cardinal de Toronto, le consul de France, des juges, le président et le doyen de l'Université du Manitoba, bref, tout un aéropage de dignitaires, qui rendent publiquement hommage à une femme de vision, à qui le sous-ministre Fletcher donne le titre de « collègue ».

La troisième directrice de renom, sœur Marie-Diomède (née Georgina Laberge), poursuivra l'œuvre de ses devancières, pendant 20 ans, après une longue carrière dans d'autres établissements. Elle met en œuvre sa devise « l'instruction n'est jamais perdue », en décrochant une maîtrise en littérature française et en complétant, à 66 ans, un doctorat en philosophie à l'Université d'Ottawa.

Surtout, elle pilote les pas du Collège Saint-Joseph dans le cadre de l'Université du Manitoba, sous la houlette attentive du Collège de Saint-Boniface. À une époque, qui n'incite pas encore les femmes à étudier, elle encourage fortement ses élèves à aller au-delà de la 12<sup>e</sup> année dans leurs études : en 25 ans, l'Académie produit 101 bachelrières. Pour celles qui enseignent déjà dans les écoles, elle met au point des cours d'été de perfectionnement en enseignement, en français.

Lors des célébrations de son 60<sup>e</sup> anniversaire de vie religieuse et d'enseignement, ses anciennes élèves la saluent avec ces mots : « Elle a su faire de nous, non pas des femmes savantes, mais des femmes équilibrées qui ont le courage et la joie de vivre ».

L'une d'entre elles, devenue célèbre par la plume, Gabrielle Roy, exprime sa reconnaissance pour les cours de littérature reçus en 12<sup>e</sup> année :

*Ce que Sœur Marie-Diomède aimait en littérature, il fallait être bien morne, apathique, ou singulièrement rétif pour ne pas être, par son extraordinaire ferveur, emporté à l'aimer tout autant.*

*Comment s'y prenait-elle? Peut-être avant toute chose par sa propre émotion esthétique, si sincère et communicative. Une phrase chargée de beauté, un vers harmonieux, une image neuve, ravissaient si bien notre maîtresse qu'elle en paraissait bouleversée. À les rencontrer, au hasard d'une page ou dans ses souvenirs, soudainement, ses yeux brillaient, sur son visage venait cette expression de joie un peu douloureuse que, je l'ai compris plus tard, peut nous procurer la lecture.*

Trois pionnières, donc, trois femmes fortes avec une vision d'avant-garde, qui ont permis à bien des francophones de prendre, par la suite, leur juste place dans la société, en parlant le français avec fierté, car, comme elles l'enseignaient, bien parler cette langue est « un titre de gloire ».

En formant des milliers de jeunes femmes, elles font en sorte que la communauté francophone du Manitoba poursuive son voyage de minorité fière, à la tête haute devant l'adversité, les lois injustes ou, encore, les obstacles posés par l'opiniâtreté de ceux et celles qui rejettent leur identité francophone.

Un bel héritage, si on retourne aux quatre humbles religieuses débarquées en 1874 pour faire œuvre d'éducatrices : elles ont essaimé au-delà des espoirs placés en elles.



Sœur Marie-Clémentine.



Sœur Luc d'Antioche.



Sœur Marie-Diomède.

# Des écoles pour tous



Couvent de Saint-Pierre-Jolys.



Couvent de Saint-Jean-Baptiste en 1998.



Couvent de Sainte-Agathe.



Académie Sainte-Marie en 1992.



La première Académie Sainte-Marie fut ouverte par les sœurs Grises en 1869 (bâtiment à la droite), c'est en 1874 que les SNJM en prirent possession. En 1876, le bâtiment à la gauche fut construit.

**Au rural et en ville, dans les systèmes publics, privés et paroissiaux, en français et en anglais, dans les écoles à classe unique et les grandes académies, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont répondu à la mission éducative de l'Église.**

Tout au long de leur mission au Manitoba depuis 1874, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) ont été appelées à enseigner dans de multiples écoles et sous diverses conditions.

« On a servi dans les trois systèmes, public, privé et paroissial », raconte sœur Léonne Dumesnil, SNJM.

Les écoles paroissiales « relèvent du financement et de l'autorité de la paroisse qui devait souvent construire sans aide du gouvernement le couvent et l'école, puis les entretenir, précise-t-elle. À Winnipeg, la plupart de nos écoles étaient paroissiales ».

Quant aux écoles privées, elles sont créées et gérées par la communauté. C'est le cas de l'Académie Sainte-Marie. Enfin, les écoles publiques sont financées par le gouvernement. « Au rural, c'était toutes des écoles publiques, signale sœur Léonne Dumesnil. L'enseignement de la religion n'y était donc permis qu'à 15 h 30. »

## Importance du rural

Les sœurs des SNJM n'ont cependant jamais reculé devant l'appel à enseigner dans les régions rurales, même si cela impliquait d'entrer dans un système public. « Entre 1874 et 1902, on a construit plusieurs couvents et pensionnats, et le premier en dehors de la ville a été à Saint-Pierre-Jolys en 1886, rapporte sœur Léonne Dumesnil. On avait des couvents à Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe ou encore Somerset.

« C'était tellement important pour la congrégation d'enseigner à tous les enfants au rural », affirme-t-elle.

Aujourd'hui âgée de 101 ans, la Franco-Manitobaine Marie-Ange Ayotte (Boulet) se souvient de ses années auprès des sœurs des SNJM à Saint-Jean-Baptiste. « À six ans, j'étais pensionnaire car il fallait faire sa petite communion et on demeurait loin du village, raconte-t-elle. Après, ils ont bâti une petite école de campagne près de chez moi donc je suis allée là jusqu'à la 8<sup>e</sup> année. Je suis retournée faire mon secondaire au couvent des sœurs des SNJM.

« Les sœurs étaient assez sévères, mais pas trop, révèle Marie-Ange Ayotte. On apprenait beaucoup par cœur. On apprenait tous les sujets mais ce que j'aimais le mieux, c'était les mathématiques. Les sœurs étaient de très bonnes institutrices et très gentilles. En 12<sup>e</sup> année, j'ai même eu la meilleure maîtresse que j'aie jamais vue au monde! Même quand tu ne voulais pas apprendre, tu apprenais malgré toi. Elle était tellement bonne que ça rentrait quand même! »

Le rural a aussi eu beaucoup d'importance aux yeux des sœurs des SNJM du fait qu'on y enseignait en français, la langue d'origine de la congrégation. D'ailleurs, l'école de Saint-Pierre-Jolys a été leur première école francophone au Manitoba.



Marie-Ange Ayotte (Boulet).

## En anglais et en français

En effet, les sœurs des SNJM ont à la fois enseigné en anglais et en français. Elles ont même commencé leur enseignement au Manitoba en anglais à la demande de l'évêque A. Taché. Dans cette langue, leur plus grand legs reste certainement l'Académie Sainte-Marie, qui accueille encore aujourd'hui près de 600 filles de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

La dernière sœur en charge de l'Académie, sœur Susan Wikeem, a pris sa retraite en juin 2014 après 36 ans à la barre. Les sœurs des SNJM n'ont donc plus la direction de l'école, mais elles gardent un droit de regard par le biais du conseil d'administration.

C'est toutefois plutôt le français que les sœurs des SNJM, du fait de leur fondation au Québec, avaient à cœur. Elles l'ont clairement démontré quand le français était limité dans les classes, en 1890, puis interdit en 1916! « Quand c'était interdit d'enseigner le français, on l'enseignait quand même clandestinement, rappelle sœur Léonne Dumesnil. On a toujours gardé une fierté pour le français, même quand il était interdit. »

Marie-Ange Ayotte s'en souvient très bien. « Il y avait des inspecteurs à l'école et on cachait nos livres de français », explique-t-elle. En fait, les sœurs des SNJM étaient prêtes à tous les petits gestes pour garder le français vivant au Manitoba.

« Nous étions très fières de participer au concours de français de l'Association d'éducation des Canadiens français, raconte sœur Laura Gosselin. D'ailleurs, en 4<sup>e</sup> année, j'ai même remporté le prix provincial! »

D'une école à l'autre, les sœurs des SNJM ont influencé l'avenir de centaines de jeunes filles, comme Marie-Ange Ayotte. « Je suis devenue enseignante à 19 ans et ma manière d'enseigner était influencée par mes années d'école auprès des sœurs, conclut Marie-Ange Ayotte. J'ai enseigné comme elles, en faisant apprendre par cœur. »